

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00896

Numéro SIREN : 344 366 315

Nom ou dénomination : ERNST & YOUNG AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 2226



ERNST & YOUNG AUDIT

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

ERNST & YOUNG AUDIT

Société par Actions Simplifiée

1-2 Place des Saisons

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

À l'Assemblée Générale de la société ERNST & YOUNG AUDIT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERNST & YOUNG AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Transmission universelle de patrimoine

La note « faits caractéristiques » page 9 de l'annexe expose l'opération de transmission universelle de patrimoine intervenue au cours de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de comptabilisation de l'opération et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Fonds commerciaux

La société dispose à son actif, de fonds commerciaux estimés selon les règles décrites dans la note « immobilisations » en page 9 de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes nous avons été conduit à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.

Titres de participation

La société détient des participations et des créances liées auprès de ses filiales, estimées selon les règles décrites dans la note « immobilisations » en page 9 de l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner les comptes des sociétés dans lesquelles votre société détient des participations et à apprécier les données, les hypothèses et les perspectives futures sur lesquelles se fondent ces estimations.



Travaux en cours

La note « Chiffre d'affaires » en page 10 de l'annexe expose les méthodes comptables retenues pour l'évaluation et la comptabilisation des travaux en cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 19 novembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Olivier GALLEZOT

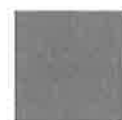
Comptes annuels

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

ERNST & YOUNG AUDIT

1-2 PLACE DES SAISONS
92400 COURBEVOIE

Bilan



Bilan Actif

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	8 501 211		8 501 211	8 366 398
Autres immobilisations incorporelles	6 699 885		6 699 885	1 201 015
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 201 097		15 201 097	9 567 413
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 140 619	1 356 848	18 783 770	27 737 298
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	294 187	50 330	243 857	243 857
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	20 434 805	1 407 178	19 027 628	27 981 155
ACTIF IMMOBILISÉ	35 635 902	1 407 178	34 228 724	37 548 568
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	370 506		370 506	53 482
Créances clients et comptes rattachés	31 778 679	505 479	31 273 200	35 184 204
Autres créances	8 379 016	200 000	8 179 016	25 677 312
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	40 528 200	705 479	39 822 722	60 914 998
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 648 731		31 648 731	34 146 289
Charges constatées d'avance	1 485 454		1 485 454	1 295 557
TOTAL disponibilités et divers :	33 134 185		33 134 185	35 441 846
ACTIF CIRCULANT	73 662 385	705 479	72 956 907	96 356 844
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	3 977		3 977	9 124
TOTAL GÉNÉRAL	109 302 264	2 112 656	107 189 608	133 914 536

Bilan Passif

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 11 721 520	11 721 520	11 721 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 650 337	8 650 337
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 172 144	1 172 144
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	379 114	379 114
Report à nouveau	43 218 735	5 751 003
Résultat de l'exercice	8 212 784	48 467 732
TOTAL situation nette :	73 354 635	76 141 770
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	73 354 635	76 141 770
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 977	9 124
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 977	9 124
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	895	55 682
Emprunts et dettes financières divers		29 036 700
TOTAL dettes financières :	895	29 092 382
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	95 389	129 511
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 897 819	20 473 144
Dettes fiscales et sociales	5 345 945	6 149 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 462	311 918
TOTAL dettes diverses :	29 319 226	26 934 719
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 412 163	1 602 638
DETTES	33 827 673	57 759 250
Ecarts de conversion passif	3 323	4 392
TOTAL GÉNÉRAL	107 189 608	133 914 536

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	169 000 513	16 317 971	185 318 484	184 980 723
Chiffres d'affaires nets	169 000 513	16 317 971	185 318 484	184 980 723
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			519 775	227 965
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			56 338	122 447
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			185 894 597	185 331 136
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			170 934 903	167 097 579
TOTAL charges externes :			170 934 903	167 097 579
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			392 471	560 460
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			253 246	401 287
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 977	9 124
TOTAL dotations d'exploitation :			257 223	410 411
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			302 284	184 739
CHARGES D'EXPLOITATION			171 886 881	168 253 188
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			14 007 716	17 077 948

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	14 007 716	17 077 948
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	24 134	29 637
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	869	21
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	44 590	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	69 592	29 658
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 356 848	
Intérêts et charges assimilées	845	321 224
Différences négatives de change	12 102	24 138
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 369 795	345 361
RÉSULTAT FINANCIER	(1 300 203)	(315 704)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 707 513	16 762 244
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		83 635 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 592
	1 000	83 637 592
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		19 902 606
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		19 902 606
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 000	63 734 985
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	4 495 729	32 029 497
TOTAL DES PRODUITS	185 965 190	268 998 385
TOTAL DES CHARGES	177 752 405	220 530 653
BÉNÉFICE OU PERTE	8 212 784	48 467 732

Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 107 189 608 euros et le compte de résultat dégage un bénéfice de 8 212 784 euros. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES

La société Ernst & Young Atlantique (Siren : 305 376 394) a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine, le 03 juillet 2020, au profit de la société Ernst & Young Audit. Le mali de confusion a été porté en mali de fusion sur actif incorporel.

L'épidémie de Covid 19 a continué d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a bien sûr eu des impacts sur notre activité, sans du tout remettre cependant en cause la continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation;
 - Indépendance des exercices;
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Elles comprennent principalement des fonds de commerce et des malis techniques de fusion.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds commerciaux et les malis techniques de fusion n'ont pas de durée de vie limitée et ils ne sont donc pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture de l'exercice.

Au regard de la rentabilité dégagée par l'entreprise et des perspectives d'avenir, nous avons conclu qu'aucun fonds de commerce ou mali technique de fusion ne nécessitait la constatation d'une provision, leur valeur d'utilité étant au moins égale au montant figurant à l'actif.

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur des titres inscrite au bilan est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Bien que certaines filiales font ressortir une situation nette inférieure à la valeur comptable des titres de participation, la valeur nette comptable n'a pas été dépréciée à hauteur de la situation nette compte tenu des perspectives de développement des filiales.

DEPRECIATIONS CREANCES CLIENTS

La provision pour créances clients est calculée en fonction de l'estimation du risque de non recouvrement. Les taux ont été appliqués en fonction de la nature du risque encouru et de l'ancienneté des créances.

DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Selon les normes en usage dans la profession, la société comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS**IMPÔT SUR LES BENEFICES - INTEGRATION FISCALE**

Il est à noter que la société Ernst & Young Audit est membre du groupe fiscal intégré tel que prévu aux articles 223A et suivants du CGI, depuis le 1er juillet 2018, et dont la tête de groupe est la société EY Audit & Conseil (SIREN : 453 741 498).

La contribution d'impôt sur les sociétés due par Ernst & Young Audit à la société EY Audit & Conseil est calculée selon les principes déterminés dans la Convention d'Intégration Fiscale.

Les filiales appliquent au résultat issu du 2058-A bis de leur déclaration fiscale, le taux normatif tant de l'IS que la contribution visée à l'article 235 ter ZC du CGI, sans tenir compte des abattements et fractions imposables à des taux réduits.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 4 500 440 euros.

ENGAGEMENTS LIES A LA RESPONSABILITE DE MEMBRE D'UN GIE

Ernst & Young Audit étant membre du GIE EY Services France, Ernst & Young Audit est solidairement responsable des dettes du GIE à l'égard des tiers.

Au 30 juin 2021, le montant du passif du GIE EY Services France à l'égard des tiers s'élève à 71 932 597 euros.

RELATIONS ET TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La société Ernst & Young Audit fait partie du réseau EY et à ce titre est amenée à vendre ou à acheter des prestations de services à d'autres entités membres du réseau EY en France et à l'étranger.

Elle réalise notamment les transactions suivantes avec les sociétés avec lesquelles :

* Société sans lien en capital :

Ernst & Young Audit confie à EY & Associés la réalisation matérielle des travaux de révision comptable nécessaires à l'exécution de ses mandats de commissariats aux comptes.

Informations Bilan et Compte de résultat



Immobilisations

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par apports	Acquisitions, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 567 413	5 633 683	
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 567 413	5 633 683	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	27 737 298		
Autres titres immobilisés	294 187		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	28 031 484		
TOTAL GÉNÉRAL	37 598 897	5 633 683	

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			15 201 097	
TOTAL immobilisations incorporelles :			15 201 097	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		7 596 679	20 140 619	
Autres titres immobilisés			294 187	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		7 596 679	20 434 805	
TOTAL GÉNÉRAL		7 596 679	35 635 902	

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG AUDIT

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Augmentations par apports	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	9 124	3 977	1	9 125	3 977
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	9 124	3 977	1	9 125	3 977

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	50 330	1 356 848			1 356 848
	515 885	253 246	9 069	272 722	505 479
	200 000				200 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	766 215	1 610 094	9 069	272 722	2 112 656

TOTAL GÉNÉRAL	775 339	1 614 071	9 070	281 846	2 116 633
----------------------	----------------	------------------	--------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	31 778 679	31 778 679	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	4 104 626	4 104 626	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 148 681	948 681	1 200 000
Débiteurs divers	2 125 709	2 125 709	
TOTAL de l'actif circulant :	40 157 695	38 957 695	1 200 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 485 454	1 485 454	

TOTAL GÉNÉRAL	41 643 149	40 443 149	1 200 000
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	895	895		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 897 819	23 897 819		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 144 465	5 144 465		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	201 480	201 480		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	75 462	75 462		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 412 163	4 412 163		

TOTAL GÉNÉRAL	33 732 284	33 732 284		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

Produits à Recevoir

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	209 250
Autres créances	1 715 296
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 924 546

Charges à Payer

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	895
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 694
Dettes fiscales et sociales	201 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	444 069

Charges et Produits Constatés d'Avance

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 485 454	4 412 163
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 485 454	4 412 163

Fonds Commercial

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
FUSIONS - APA - TUP			7 886 278	7 886 278	
ACHATS DE CLIENTELE	614 934			614 934	
TOTAL	614 934		7 886 278	8 501 211	
RAPPEL : Fonds commercial				8 501 211	

Autres immobilisations incorporelles

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

Eléments	Valeur nettes	Durée amortissement
<u>Mali de fusion sur actif incorporel :</u> Mali technique de TUP	5 498 870	
TOTAL	5 498 870	

Ecart de Conversion sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	13		13	2 335
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	3 963		3 963	988
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	3 977		3 977	3 323
RAPPEL : Provision pour perte de change			(3 977)	

Composition du Capital Social

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	586 072	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	12	20
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	8	20
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	586 076	20

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ERNST & YOUNG AUDIT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	11 721 440	240	160	11 721 520
Primes liées au capital social	8 650 337			8 650 337
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 172 144			1 172 144
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	379 114			379 114
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	5 751 003	37 467 732		43 218 735
Résultat de l'exercice	48 467 732	8 212 784	48 467 732	8 212 784
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	76 141 770	45 680 757	48 467 892	73 354 635

Détail des Transferts de Charges

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

NATURE	Montant
Remboursement Assurance dossier clients	237 423
Remboursement TVA 8ème directive	506
TOTAL	237 929

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Protocole transactionnel	1 000	771800

TOTAL	1 000	
--------------	--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
-------------------------	---------	------------------

TOTAL		
--------------	--	--

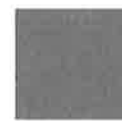
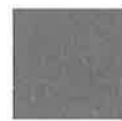
Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	12 707 513	4 495 409
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 000	320
Résultat comptable (hors participation)	12 708 513	4 495 729

Engagements financiers, autres informations



Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	% de détention	Ayant son siège social à
EY AUDIT & CONSEIL	S.A.S	99,97 %	1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE

Liste des Filiales et Participations

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du

01/07/20 au 30/06/21

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affectat° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
AUDITEX SAS	2 329 248	616 874	99,95	3 362 274	2 005 426			285 826	(939 844)	
ARTOIS SAS	8 351 003	4 808 927	100	15 013 273	15 013 273			16 149 243	899 631	
PICARLE ET ASSOC.	57 000	725 636	99,5	965 072	965 072				(4 371)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
EY ACA	150 000	290 363	25	800 000	800 000	1 200 000		3 859 503	(173 120)	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ERNST & YOUNG AUDIT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
PV différées	3 675 023

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	3 675 023
---------------------------------	------------------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
C3S	40 647
ECP	944

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	41 591
------------------------------	---------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

AFFECTATION DES RESULTATS ET RESOLUTION VOTEE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2021

1/ AFFECTATION PROPOSEE PAR LE PRESIDENT

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2021	8.212.784,48 €
- Report à nouveau au 30 juin 2021	43.218.735,21 €

Formant un bénéfice distribuable de :	51.431.519,69 €
Qu'il est proposé d'affecter comme suit :	
- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	8,00 €
- Dividendes	8.000.000,00 €
- Report à nouveau	43.431.511,69 €

2/ RESOLUTION ADOPTEE

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes annuels établis au 30 juin 2021 font apparaître un report à nouveau de 43.218.735,21 € et un bénéfice de 8.212.784,48 €, approuve la proposition du Président et décide de répartir le montant distribuable en résultant comme suit :

- Bénéfice de l'exercice au 30 juin 2021	8.212.784,48 €
- Report à nouveau au 30 juin 2021	43.218.735,21 €

Formant un bénéfice distribuable de :	51.431.519,69 €
Qu'il est proposé de répartir comme suit :	
- Dotation à la réserve légale (laquelle sera donc dotée en totalité)	8,00 €
- Dividendes	8.000.000,00 €
- Report à nouveau	43.431.511,69 €

Le dividende, de 1 euro par point alloué, sera mis en paiement à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CERTIFIE EXACT
Le Président
Alain Perroux

